



## L'actualité du Plan local d'urbanisme

### Mise à jour du PLU - arrêté du 18 mars 2019

Le plan local d'urbanisme de Brest métropole a été mis à jour par arrêté du 18 mars 2019.

La mise à jour concerne les annexes graphiques 3 et 4 ainsi que l'annexe volume 1 : servitudes.

- > [Consulter l'arrêté du 18 mars 2019](#)
- > [Consulter le plan local d'urbanisme](#)

### Modification du PLU et délimitation de périmètres des abords de monuments historiques

Une enquête publique unique s'est déroulée du 10 décembre 2018 au 10 janvier 2019 concernant d'une part la modification du plan local d'urbanisme de Brest métropole, et d'autre part la délimitation des périmètres de protection, au titre des monuments historiques, des abords de l'auberge de jeunesse et de l'église du Landais à Brest, et de la chapelle Notre-Dame du Reun et de l'église Saint-Pierre Saint-Paul à Guipavas.

La commission d'enquête a remis son rapport et ses conclusions au président de Brest métropole le 18 février 2019.

Le projet de PLU modifié sera présenté au Conseil de la métropole le 26 avril 2019 pour approbation.

- > Consulter [l'avis d'enquête publique](#)
- > Consulter [le rapport et les conclusions de la commission d'enquête](#)

### Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme

Le projet de complexe sportif sur le secteur du Froutven à Guipavas nécessite d'adapter le règlement du plan local d'urbanisme. Brest métropole a organisé une concertation publique préalable sur les évolutions qu'il est prévu d'apporter au document d'urbanisme du 19 novembre au 20 décembre 2018.

Le bilan de la concertation, établi par la garante désignée par la commission nationale du débat public, a été remis au président de Brest métropole le 15 janvier 2019.

Le Conseil de la métropole a arrêté le bilan de la concertation préalable par délibération le 1er février 2019.

- > Consulter [l'avis de concertation](#) (pdf 475 Ko)
- > Consulter le bilan de la concertation préalable ainsi que la délibération du Conseil de la métropole du 1er février 2019 sur [jeparticipe.brest.fr](#) : [Mise en compatibilité du PLU de Brest métropole avec le projet de complexe sportif](#) ➔

### Mise à jour du PLU - arrêté du 21 septembre 2018

Le plan local d'urbanisme de Brest métropole a été mis à jour par arrêté du 21 septembre 2018.

La mise à jour concerne l'annexe 3 graphique et l'annexe volume 1 : servitudes.

- > [Consulter l'arrêté du 21 septembre 2018](#) (pdf - 255 Ko)
- > [Consulter le plan local d'urbanisme](#)

### Mise à jour du PLU - arrêté du 29 mai 2018.

Le plan local d'urbanisme de Brest métropole a été mis à jour par arrêté du 29 mai 2018.

La mise à jour concerne l'annexe 4 graphique du PLU, sur laquelle ont été mis à jour le périmètre du droit de

préemption urbain et les zones de présomption de prescriptions archéologiques.

- > [Consulter l'arrêté du 29 mai 2018](#) (pdf - 275 Ko)
- > [Consulter le plan local d'urbanisme](#)

## Modification du PLU de Brest métropole

La modification du PLU a été approuvée par délibération du Conseil de la métropole le 30 mars 2018.

En savoir plus :

- > Télécharger [la délibération du 30/03/2018 approuvant la modification](#) (pdf - 382 Ko)
- > Consulter [le rapport et les conclusions de la commission d'enquête](#) (pdf - 8 Mo)

## Mise à jour du PLU - arrêté du 22 février 2018

Le plan local d'urbanisme de Brest métropole a été mis à jour par arrêté du président de Brest métropole du 22 février 2018.

La mise à jour concerne :

- > les annexes graphiques n°2, 3 et 4,
- > l'annexe volume 1 : servitudes,
- > l'annexe volume 4 : plan de prévention des risques technologiques du parc d'hydrocarbures de Maison Blanche à Brest
- > l'annexe volume 5 : plan de prévention des risques technologiques autour des établissements Imporgal et Stockbrest à Brest

[Consulter l'arrêté du 22 février 2018](#) (pdf - 261 Ko)

[Consulter le Plan local d'urbanisme](#)

## Déclaration d'intérêt général du projet de lotissement en requalification d'un ancien terrain de sport à Gouesnou et mise en compatibilité du PLU

Par arrêté du 7 juillet 2017, le Président de Brest métropole a ordonné l'ouverture d'une enquête publique du 21 août au 21 septembre 2017 relative à la déclaration d'intérêt général du projet de lotissement en requalification d'un ancien terrain de sport à Gouesnou et à la mise en compatibilité du PLU.



Pour en savoir plus, consultez [l'arrêté](#) ainsi que [l'avis](#) relatif au déroulement de cette enquête.

## Les modifications du document d'urbanisme.

**Les modifications du document d'urbanisme ont été approuvées par délibération du Conseil de métropole.**

### Délibération du Conseil de métropole du 11 décembre 2017.

La déclaration d'intérêt générale du projet de lotissement en requalification d'un ancien terrain de sport à Gouesnou et la mise en compatibilité du PLU ont été approuvés par délibération du Conseil de métropole le 11 décembre 2017

En savoir plus :

- > [Délibération du 11 décembre 2017 approuvant la mise en compatibilité du PLU](#) (pdf - 262 Ko)
- > Consulter [le rapport du commissaire enquêteur](#) (pdf - 6, 2 Mo)
- > Consulter [les conclusions du commissaire enquêteur](#) (pdf - 2, 8 Mo)

### Mise à jour du PLU - arrêté du 17 mars 2017.

Le plan local d'urbanisme de Brest métropole a été mis à jour par arrêté du 17 mars 2017 afin de reporter en annexe les

servitudes d'utilité publique suivantes :

- > Le plan de prévention des risques technologiques autour des établissements Imporgal et StockBrest sur la commune de Brest, approuvé par arrêté préfectoral le 8 février 2017;
- > Les mesures de maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé sur les communes de Bohars, Brest, Guipavas, Gouesnou et Plougastel-Daoulas, approuvé par arrêté préfectoral du 9 janvier 2017

[Consulter l'arrêté du 17 mars 2017](#) (pdf - 269 Ko)

## Mise à jour du PLU - arrêté du 05 janvier 2017.

Par arrêté du président de Brest métropole du 05 janvier 2017, le plan local d'urbanisme de Brest métropole a été mis à jour, les périmètres soumis au droit de préemption urbain et au droit de préemption urbain renforcé définis par la délibération C2016-12-223 du Conseil de la métropole du 16 décembre 2016 sont reportés sur l'annexe graphique 4.

[Consulter l'arrêté du 05 janvier 2017](#) (pdf - 237 Ko)

## Délibérations du Conseil de la métropole du 16 décembre 2016.

La modification n°3 du document d'urbanisme a été approuvée par délibération du Conseil de la métropole le 16 décembre 2016.

En savoir plus :

- > [Délibération du 16/12/2016 approuvant la modification n°3](#) (pdf - 410 Ko)
- > [Consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur](#) (pdf - 26 Mo)

---

La mise en compatibilité du plan local d'urbanisme sur le projet de restructuration du centre commercial de Kergaradec à Gouesnou a été approuvée par délibération du Conseil de la métropole le 16 décembre 2016.

En savoir plus :

- > [Délibération du 16/12/2016 approuvant la mise en compatibilité](#) (pdf - 274 Ko)
- > [Consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur](#) (pdf - 17 Mo)

## Mise à jour du PLU - arrêté du 28 octobre 2016.

Par arrêté du président de Brest métropole du 28 octobre 2016, le plan local d'urbanisme de Brest métropole a été mis à jour afin de modifier le contenu de l'annexe n°4 sur les aspects suivants :

- > report des périmètres soumis au droit de préemption urbain et au droit de préemption urbain renforcés définis par la délibération C2016-10-165 du Conseil de la métropole du 14 octobre 2016,
- > suppression du périmètre de la zone d'aménagement concerté de la Cavale Blanche/Questel 2.

[Consulter l'arrêté du 28 octobre 2016](#) (pdf - 267 Ko)

## Mise à jour du PLU - arrêté du 27 septembre 2016.

Un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) autour des installations du dépôt d'hydrocarbures de Maison Blanche à Brest a été approuvé le 20 juillet 2016 par le ministre de la défense et le préfet du Finistère.

Le plan local d'urbanisme de Brest métropole a été mis à jour par arrêté du 27 septembre 2016 afin de reporter le PPRT en annexe de celui-ci.

[Consulter l'arrêté du 27 septembre 2016](#) (pdf - 267 Ko)

## Modification du plan local d'urbanisme

Par arrêté du 7 juillet 2016, M. le président de Brest métropole a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification du PLU facteur 4 de Brest métropole.

L'enquête publique s'est achevée le 23 septembre 2016. Le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions au président de Brest métropole le 02 novembre 2016. Le dossier sera présenté pour approbation au conseil de la métropole le 16 décembre 2016.

[Consulter l'arrêté du 7 juillet 2016 portant ouverture de l'enquête publique.](#)

[Consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur](#)

## Restructuration du centre commercial de Kergaradec à Gouesnou

Par arrêté du 7 juillet 2016, M. le président de Brest métropole a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général du projet de restructuration du centre commercial de Kergaradec à Gouesnou et la mise en compatibilité du PLU facteur 4 de Brest métropole avec ce projet.

L'enquête publique s'est achevée le 23 septembre 2016. Le commissaire enquêteur a remis son rapport et ses conclusions au président de Brest métropole le 02 novembre 2016. Le dossier sera présenté pour approbation au conseil de la métropole le 16 décembre 2016.

[Consulter l'arrêté du 7 juillet 2016 portant ouverture de l'enquête publique](#)

[Consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur](#)

## Mise à jour du PLU - arrêté du 19 mai 2016.

Par arrêté du président de Brest métropole du 19 mai 2016, le plan local d'urbanisme de Brest métropole a été mis à jour afin de modifier le contenu des annexes sur les aspects suivants :

- > Report du Naval Monument, Mémorial américain de la première guerre mondiale, à Brest, inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 27 juillet 2015 du Préfet de la région Bretagne
- > Suppression des périmètres des zones d'aménagement concerté de Menguen, de l'ancienne brasserie de Kerinou, de Mesnos à Brest et de Ty Menez extension à Plougastel-Daoulas, supprimés par délibération du Conseil de la métropole des 28 janvier et 4 mars 2016.

[Consulter l'arrêté du 19 mai 2016](#) (pdf - 172 Ko)

## Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme.

Par arrêté du 28 avril 2016, le préfet du Finistère a déclaré d'utilité publique les travaux relatifs au projet de réalisation de la ZAC de Mescadiou sur le territoire de la commune de Gouesnou, et mis le PLU de Brest métropole en compatibilité avec le projet.

[Consulter l'arrêté du 28 avril 2016](#) (pdf - 745 Ko)

## Consulter les pièces du dossier :

- > [0-Notice de présentation](#)
- > [1-Rapport de présentation](#)
- > [3-Orientation d'aménagement et de programmation](#)
- > [4-Règlement – Volume 1](#)
- > [4-Règlement – Volume 2, Document graphique 1](#)
- > [4-Règlement – Volume 2, Document graphique 2](#)
- > [Avis de l'autorité environnementale](#)
- > [Compte rendu de la réunion d'examen conjoint](#)

## La modification n°2 du document d'urbanisme a été approuvée par délibération du Conseil de métropole le 11 décembre 2015.

En savoir plus :

- > [Délibération du 11/12/2015 approuvant la modification n°2](#)
- > [Consulter le rapport du commissaire enquêteur](#)
- > [Consulter les conclusions du commissaire enquêteur](#)

## La modification simplifiée du document d'urbanisme a été approuvée par délibération du conseil de la métropole le 13/10/2015.

En savoir plus :

- > [Délibération du 13/10/2015 approuvant la modification simplifiée du PLU](#)
- > [Consulter le Plan Local d'Urbanisme facteur 4](#)

## La modification n°1 du document d'urbanisme a été approuvée par

# délibération du conseil de communauté le 12/12/2014 et mis à jour par arrêté du Président le 19/12/2014.

En savoir plus :

- > [Délibération du 12/12/2014 approuvant la modification n°1](#)
- > [Consulter le Plan Local d'Urbanisme facteur 4](#)

Dernière mise à jour le : **22 mai 2019**



## HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 33 50 50  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil au guichet :

Lundi au Vendredi : 7h45 à 18h30 (17h30 pendant les vacances scolaires)

Accueil téléphonique au 02 98 33 50 50

Lundi au Vendredi : 8h /18h  
Samedi 8h30/12h30

## HÔTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834  
29238 BREST CEDEX 2  
Tel. : 02 98 00 80 80  
[www.brest.fr](http://www.brest.fr)

Accueil au guichet :

de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi  
(de 8h30 à 17h en juillet et août)  
et le samedi matin de 9h à 12h.  
Ouverture à 9h30 les 2e et 4e mardi du mois.  
Fermé le samedi en juillet août  
sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Accueil téléphonique au 02 98 00 80 80

Lundi au Vendredi de 8h à 18h  
Samedi de 8h30 à 12h30

Accueil des mairies de quartier :

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
sauf le jeudi ouverture à 9h30  
Fermé le samedi en juillet août  
sauf le dernier samedi avant la rentrée scolaire.

Mairie de quartier de Bellevue / 25, place Napoléon III  
Mairie de quartier de l' Europe / 31, rue Saint-Jacques  
Mairie de quartier de Lambézellec / 25, rue Robespierre  
Mairie de quartier des Quatre-Moulins / 200, rue Anatole France  
Mairie de quartier de Saint-Marc / 124, rue de Verdun  
Mairie de quartier de Saint-Pierre / 26, rue Jean-François Tartu